

VILLE DE LEWARDE

JANVIER 2023

https://ville-lewarde.fr Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Juste le temps très court de passer les fêtes de fin d'année en famille et entre amis que la réalité du quotidien revient au galop.

Pas de trêve pour les factures énergétiques, la révision des échéanciers démoralise beaucoup d'entre nous. Les tarifs passent pour certains du simple au double.

Les préconisations gouvernementales sont coutumières et culpabilisent les citoyens avec des recommandations récurrentes comme : « Faites des efforts pour éviter les délestages et regardez la météo, non pas des neiges, mais énergétique. »

Lorsque j'entends dans les médias que les grosses entreprises ont réalisé 172 milliards de bénéfices en 2022 et ont distribué 80 milliards à leurs actionnaires tout en recevant des aides de l'État, je me dis qu'en situation de crise, la solidarité doit être la même pour tout le monde.

C'est mon point de vue qui n'est pas à prendre ou à laisser, mais à discuter.





Les principales décisions ont porté sur :

- la désignation de représentants au sein du SSIAD et de l'AMDG
- l'examen des modalités d'encaissement du chèque remis par un élu condamné pour harcèlement envers le personnel communal.
- le vote d'une motion relative à la préoccupation des élus municipaux concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune
- le recensement des chemins ruraux de la commune effectué par l'association « Chemins du Nord-Pasde-Calais-Picardie ».

Le compte-rendu pourra être consulté en mairie ou sur le site de la commune dès l'approbation du procès-verbal à la prochaine réunion du conseil municipal.



Ecole Salengro

Le jeudi 15 décembre, l'équipe enseignante a décidé d'organiser un moment convivial et festif pour soutenir l'équipe de France qui avait décroché son ticket pour la finale de la coupe du monde.

Les élèves ont été accueillis par une haie d'honneur sur la chanson "Free from desire" de Gala, devenue l'hymne des bleus pour cette coupe du monde 2022.



Action des éco-délégués

Le 8 décembre : pommier, pêcher et poirier ont pris place dans le jardin scolaire.

En juin dernier, l'école Salengro a obtenu le prix national de l'action éco-déléguée récompensée par une dotation de 1 000 euros bien utiles pour soutenir les éco-délégués dans leurs projets dont celui d'enrichir le jardin de l'école par la plantation d'arbres fruitiers. L'école a participé à l'opération régionale "Plantons le décor" en commandant ces arbres fruitiers fin octobre.

Notons que chaque année, en septembre, des catalogues avec bons de commande sont mis à disposition de tous les habitants du territoire en version papier et aussi en version numérique sur le site www.plantonsledecor.fr



Energie

Le Linky ne sera pas obligatoire.

Le compteur Linky ne sera pas obligatoire, mais depuis le 1er janvier 2023, les personnes qui sont toujours équipées de compteurs « ancienne génération » doivent transmettre au moins une fois par an un relevé de consommation.

Linky



Plan Local d'Urbanisme

Un registre est ouvert en mairie.

Toute personne peut y faire des remarques quant à sa ou ses demandes de prise en compte de données ou de souhaits divers dans l'élaboration du PLU.

Ces remarques seront examinées par une commission compétente. Il ne sera pas fait de retour individuel sur les doléances.

Coupures de courant (rappel)

Leur éventualité n'est pas complètement écartée. Elles pourraient mettre en danger des vies.

Des personnes sont utilisatrices d'appareils médicaux qui nécessitent une utilisation continue d'électricité. Cette énergie est indispensable à leur confort de vie et son absence pourrait être préjudiciable à leur santé.

Aussi faut-il qu'elles joignent le plus rapidement possible le service d'accueil de la mairie physiquement ou par téléphone 03 27 97 37 37 pour que leur situation soit connue des autorités.

Marché

La municipalité s'efforce d'offrir aux habitants un panel d'achats possibles dans la commune.

C'est ainsi qu'en plus de l'offre de nos commerçants sédentaires, la municipalité s'investit pour augmenter le nombre de possibilités d'achats de proximité.

Récapitulons:

- Tous les samedis matin dès 9 h 30, produits issus de maraîchage bio local, rôtisserie, place Elsa Triolet.
- Les mardis dès 15 h, vente de crêpes, soupes, ..., place Elsa Triolet.
- Les jeudis matins de 8 h à 12 h, vente de produits de la mer en direct de Boulogne/mer, place Elsa Triolet. La vente a repris le 19 janvier. Elle s'est interrompue les premiers jours de janvier car le poisson est vendu extrêmement cher en cette période en raison du peu de bateaux en activité.
- Les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois de 9h à 12h, vente de fruits bios, place Elsa Triolet
- Tous les 3èmes samedis du mois, dès 15 h 30, vente de fromages et produits laitiers, place des Vésignons.

Ces offres sont hebdomadaires mais ne peuvent être proposées sur une seule journée. Il faut tenir compte des disponibilités des commerçants pris sur d'autres marchés.

Concert

Ce 13 janvier, salle fêtes, deux des artistes Simon Deneuville et Tosha Vukmirovic duo accordéoniste et clarinettiste (entre autres) ont proposé au public de plonger dans l'univers des Balkans.



Cette prestation a été offerte par la CCCO avec le soutien de la municipalité et la complicité de l'Espace Pasolini de Valenciennes. Le public a été envoûté par la prestation musicale de très grande qualité.

Ces deux musiciens talentueux sont aussi intervenus dans deux classes de l'école pour une rencontre avec les élèves hors du commun.



Confédération Nationale du Logement (CNL59)

La CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la CNL 59 assure une permanence d'une demi-journée chaque 3ème mercredi du mois (sauf en août) en mairie.

Des juristes et des bénévoles reçoivent les personnes pour leur donner des informations, des conseils, un suivi ou pour les accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux, non-respect du bail, loyers ou charges locatives injustifiées, logement indécent et pour tout problème relatif aux droits de consommateur.

Agence d'Information sur le Logement (ADIL)

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Les permanences dans les communes de la CCCO sont notées sur le site de la commune et visibles en mairie.

Sport santé

Dans le cadre de sa politique de santé prévention, Cœur d'Ostrevent propose au grand public des animations sport santé permettant une pratique physique douce, de bien-être et de remise en forme.

Ces animations seront accessibles à un public adulte, pratiquant le sport ou en phase de reprise d'une activité physique.

La gestion et l'encadrement des animations seront assurés par un coach sportif.

Rendez-vous le dimanche 26/02/2023 à 10h, au Bois de Lewarde pour pratiquer une marche nordique/randonnée pédestre couplée avec une visite de l'exploitation de M. Planchon, maraîcher bio de la commune. Pas d'inscription préalable

Association des jardiniers

Les jardiniers se sont réunis en assemblée générale le samedi 17 décembre, salle Edouard Pot en présence de Monsieur Bruneel, maire et de Madame Delmaire, adjointe au maire en charge des associations.

Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. La municipalité a été remerciée pour la subvention versée à l'association et pour l'aide matérielle qu'elle lui apporte.

Un catalogue de graines a été remis à chaque adhérent et un pot de l'amitié a clôturé l'assemblée générale.

Loto de la société de chasse

La société de chasse organise son traditionnel loto le dimanche 12 février à partir de 15h à la salle des fêtes Henri Martel.

Ouverture des portes à partir de 12h.

Buvette et restauration sur place.

Renseignements et réservations au : 06 04 49 80 38 ou 06 61 75 74 00





Nouveaux commerçants



Benoit et Marine Defossez habitants la commune de Lewarde, 169 A rue Jules Guesde, proposent des produits de parfumerie.

Ils collaborent avec une société Française qui fabrique des parfums.

Les essences sont récoltées et distillées en France en respectant les normes françaises (appellation parfum de Grasse).

Renseignements sur le Facebook "Les senteurs by Benoit & Marine"

SIAVED - Commune zéro déchets

Le vendredi 13 janvier, le label a été remis à la commune au cours d'une réception dans les locaux du SIAVED à Douchy-les -Mines. La ville se classe 3ème du concours sur l'ensemble des communes participantes représentant trois communautés de communes. Un hôtel à insectes a été offert par le SIAVED.



La municipalité s'est engagée dans des actions concrètes pour améliorer ou sauvegarder la qualité de notre environnement communal dans son champ de compétences. C'est ainsi qu'elle a entrepris de participer au concours initié par le SIAVED à travers des axes de travail qui concernent le gaspillage alimentaire, le compostage pour les collectivités et les habitants, le tri des déchets, l'éco-consommation, la santé environnementale. La participation à ce concours n'est que la résultante de la préoccupation du conseil municipal. La municipalité et à travers elle les Lewardoises et Lewardois ont été récompensés par le label qui concrétise les efforts entrepris.

Les efforts absolument nécessaires dans le domaine des déchets doivent se poursuivre.

Le sujet dépasse largement le seul investissement d'élus. C'est pourquoi, M. Léger, adjoint au maire, chargé de l'environnement invite les citoyens et citoyennes à une réunion d'une commission environnementale extra-municipale d'explications des problématiques communales liées aux déchets le vendredi 17 février à 18 h 30 en mairie.

Propreté des trottoirs

C'est une problématique environnementale majeure et une question de sécurité.

Chaque habitant doit tenir le trottoir attenant à son habitation propre. Il peut être tenu responsable en cas d'accident (chute par exemple) lié à la non observation de cette obligation.

La volonté municipale d'agir pour l'environnement ne peut être efficace sans l'aide de chacun. Cela commence par un ramassage des divers déchets (hélas !) qui jonchent parfois les trottoirs. Merci par avance de l'implication de toutes et tous.

Ramassage des déchets recyclables

Si votre poubelle jaune de ramassage des déchets déborde, que faire ?

Il vous faut urgemment une poubelle plus grande. Cela est de la compétence du Cœur d'Ostrevent. Il vous faut appeler le service au 03 27 71 37 37

Compostage obligatoire en 2023

Des sanctions en cas de non-respect du compostage obligatoire au 1er janvier 2024.

Divers plans d'action sont prévus par la loi anti-gaspillage en vue de limiter les déchets et de préserver la biodiversité, les ressources naturelles ainsi que l'environnement, dont le compostage obligatoire.

D'après cette obligation, tout citoyen ou professionnel doit posséder une solution de traitement et de collecte de bio déchets. En effet, à compter du 1er janvier 2024, tous les Français doivent disposer d'un bac à compost. À défaut, ils doivent déposer leurs déchets organiques dans des composteurs collectifs.

Jusqu'à ce jour, la loi anti-gaspillage n'a fixé aucune sanction précise en cas de non-respect de ce texte de loi. Toutefois, l'article R632-1 du Code pénal stipule l'encours d'une amende pour un mauvais compost de 35 €. Elle peut être majorée jusqu'à 75 €.



Terminé les emballages jetables dans les fast-food

Depuis le 1er janvier 2023, la restauration rapide est dans l'obligation de proposer de la vaisselle réutilisable pour les repas et les boissons servis à table.

Les gobelets, couvercles, assiettes, récipients ou couverts, quels qu'ils soient, sont concernés. Il s'agit de l'application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire votée en 2020.

Spécial Noël

Spectacle pour les élèves des deux écoles

Le mardi 6 décembre a marqué le début des festivités avec l'organisation d'un spectacle de noël par le comité d'animation lewardois. Les enfants ont été ravis de pouvoir chanter, danser et s'amuser.





Illuminations sur la voie publique

La municipalité a tenu à valoriser ce moment festif de fin d'année par un dispositif d'éclairage LED peu coûteux en énergie.

Tous les élèves des écoles ont été invités par leurs professeurs à ramener des décorations de Noël. Le jeudi 15 décembre, les élèves de Mme Larivière et de Mme Humery se sont rendus place





des Vésignons pour décorer les sapins. De même, les classes maternelles de Mesdames Bielawski, Carlier et Paszek ont orné le sapin, place Elsa Triolet.

Goûters de Noël et colis aux aînés

Le 8 décembre, 89 aînés ont répondu à l'invitation de la municipalité pour un moment de détente et de convivialité. Camille Alexandre spectacle a animé l'après-midi. 500 colis ont été distribué aux aînés de la ville.

Le 13 décembre, le père Noël, convié par la municipalité, a rendu visite aux élèves du groupe scolaire.

Les enfants ont apprécié l'instant et ont quitté leur classe en fin de journée avec le traditionnel sachet garni de

friandises: coquille, orange et chocolat.





Illuminations chez les particuliers

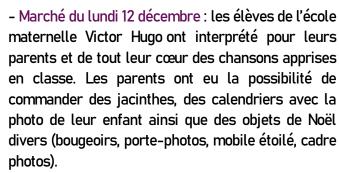
Des heures passées à l'installation pour le plus grand bonheur des voisins et passants.





Marchés de Noël

- Marché du 11 décembre : la tradition artisanale de ce marché organisé, comme chaque année, à la salle des fêtes, par l'Amicale laïque a été respectée. Les visiteurs ont été ravis de découvrir des produits artisanaux de qualité. Félicitations aux dévoués organisateurs.



Un stand restauration a été dressé avec à disposition café, chocolat chaud, gâteaux confectionnés par les parents. La vente de casse-noisettes a rencontré un grand succès. Les différents stands ont été tenus par des parents d'élèves.

- Marché du vendredi 16 décembre : élèves, parents d'élèves, personnels, AESH et enseignantes de l'école Salengro soutenus par la municipalité et le service technique de la mairie se sont investis pour organiser ce marché.







Restaurants du Cœur

Les 12 bénévoles sous la houlette de M. Roland Feys accueillent chaque semaine 65 familles représentant 136 personnes à la salle Edouard Pot.

Le 21 décembre, la municipalité s'est associée à la distribution des colis aux bénéficiaires en offrant des pères Noël en chocolat aux enfants et aussi aux adultes en cette période particulière de l'année.

L'inscription au restaurant du cœur est possible tous les mardis de 9h à 11h30.

La distribution des colis a lieu tous les mercredis de 9h à 13h sans interruption.



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire: « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

La crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine, marquent le projet de loi de finances (PLF) pour 2023.

La libéralisation du secteur de l'énergie en Europe lie le prix de l'électricité à celui du gaz. Cela conduit à l'emballement des prix que nous connaissons aujourd'hui avec des augmentations comprises entre 30 à 300 %. Ce lien n'est pas remis en cause par les instances européennes.

Dans ce contexte, les ménages continueront à bénéficier en 2023 du bouclier tarifaire énergétique. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité sera limitée à 15% (contre 4% en 2022).

L'énergie est un produit de première nécessité. Il est, pour notre groupe, impératif que les collectivités locales puissent bénéficier elles aussi du tarif réglementé de vente de l'électricité et du gaz.

Aujourd'hui, seules les communes de moins de 10 salariés ou 2 millions d'€ de recettes peuvent encore prétendre aux tarifs réglementés de l'électricité. Plus aucune à ceux du gaz, ces tarifs réglementés devant s'éteindre pour tous, y compris les particuliers, en juillet 2023.

Pour les autres communes, il faudra qu'elles prouvent la dégradation financière subie à cause de la hausse des prix énergétiques pour être aidées dans le cadre d'une enveloppe globale de 2 milliards d'€.

En 2023, des dispositifs prévus tels que l'amortisseur électricité pour les collectivités non éligibles au bouclier tarifaire sont de véritables « usines à gaz » et bien peu de collectivités vont pouvoir réellement y avoir accès.

Certes, la dotation globale de fonctionnement (DGF) augmentera de 320 millions d'euros en 2023 mais cette dotation n'est pas indexée sur l'inflation et ne compensera pas la hausse des denrées alimentaires ou le coût des matériaux de construction pour les travaux et réalisations d'équipement qui augmentent de 30 à 50 %.

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) versée aux communes sera supprimée sur deux ans, en 2023 et en 2024. Sur dix milliards, 66 % iront à 920 grandes entreprises et le tiers aux 520 000 autres. La suppression de cet impôt de production, créé en 2010, sera compensée par une fraction de la TVA.

Ces 10 milliards s'ajoutent aux 157 milliards d'aides publiques (premier poste du budget de l'État) déjà versés par an par l'état aux entreprises sans contrôle d'efficacité pour le plus grand bonheur des actionnaires.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année! Principalement la santé.

2023 rime avec mi-mandat. Un bilan bien maigre à l'image des 17 années de mandat du nouveau maire.

Des travaux qui s'accumulent au niveau des voiries, des bâtiments communaux. Des projets tombés dans les oubliettes (place des Vésignons)

Aucune vision d'avenir en matière d'aménagement, de développement pour notre ville.

Point positif, après 4 ans d'attente, les travaux de la rue des Peupliers et de la cité Béharelle devraient débuter au 1er trimestre

Patience pour les 3 dernières années d'inertie!